

# Tableau des prestations 2010

Frais d'hospitalisation médicale - chirurgicale	Régime Obligatoire + Mutuelle
Frais de séjour, soins, honoraires, actes de chirurgie	100 % BRSS
Transport	100 % BRSS
Forfait journalier hospitalier	Frais réels
Forfait journalier hospitalier psychiatrique	Frais réels limités à 120 jours
Frais de chambre particulière par hospitalisation, sauf ambulatoire	31 € /10 jours
Forfait pour parent accompagnateur d'un enfant de moins de 15 ans	20 € /10 jours
<b>Soins médicaux et paramédicaux <sup>(1)</sup></b>	
Consultations, visites : généralistes et spécialistes	100 % BRSS
Consultation médicale non remboursée (4/ an/personne)	15 €
Actes de spécialiste	100 % BRSS
Radiologie	100 % BRSS
Biologie	100 % BRSS
Forfait 18 € sur actes techniques > 91€	18 €
Ambulances, véhicules sanitaires légers	100 % BRSS
Auxiliaires médicaux : infirmières, kinésithérapeutes...	100 % BRSS
Cures thermales acceptées par le régime obligatoire	100 % BRSS
Hébergement Cure	100 % BRSS + 60 €
<b>Pharmacie <sup>(1)</sup>:</b>	
Médicaments remboursés (sauf les médicaments dont le remboursement RO est < à 35%)	100 % BRSS
<b>Optique (par an, par personne)</b>	
Monture	70 €
Verre ou	200 % BRSS + 55 % des frais réels avec minimum 39 € /verre
Lentille	200 % BRSS + 120 €
Correction myopie par kératotomie (pour 2 interventions, se substitue à la prestation optique)	200 €
<b>Dentaire</b>	
Soins	100 % BRSS
Prothèses remboursables par le RO (2,15€ par SPR)	RO + 2.50 € par SPR
Orthodontie acceptée par le RO (2.15 € par TO)	RO + 2.23 € par TO
<b>Appareillages et accessoires médicaux</b>	
Prothèses auditives (par oreille, par an)	350 €
Petit appareillage accepté par le RO	200 % BRSS
Prothèse capillaire	150 €
Prothèse mammaire	100 €
Fauteuil roulant	153 €
<b>Prévention</b>	
Méthode contraceptive, sur prescription médicale, non remboursée	20 € /trimestre
Patch anti-nicotine, sur prescription médicale	50 € /an
Ostéodensitométrie	100 % BRSS + 31 €
Scellement de sillons (enfant de - 14 ans)	100 % BRSS
<b>Allocation décès pour les personnes ayant adhéré avant 60 ans</b>	<b>550 €</b>

BRSS : Basse de Remboursement de la Sécurité Sociale

<sup>(1)</sup> Remboursement de la Mutuelle pour les agents en activité ayant souscrit un contrat Libre Choix du médecin.